

Nom et coordonnées de l'école :
EPU Isle saint Georges
9 route de Boutric

Commune :
33640 ISLE SAINT GEORGES

**PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE 3^{ème} TRIMESTRE**

Date : mardi 25 juin 2024

Circonscription de TALENCE

Présents :

Présidente - (directeur d'école) : Mme BRIATTE

Inspecteur de l'éducation nationale : Mr SICARD

Equipe enseignante :	Mme LETABLE (PS/MS/CE1) Mme RODRIGUEZ (CP/CE2)
Le maire ou son représentant :	Mme DAUBANES (maire) Mme CAMBLONG (secrétaire de mairie)
DDEN :	
Invités (personnel municipal,...) :	Mme GERMON (péri-scolaire) Mme CAMBLONG (ATSEM) Mme LEMIRE (RPE) Mme TESTU (RPE) Mme DE CARVALHO (RPE)

Excusés : Mr SICARD (Inspecteur de l'Education Nationale),

Début du conseil d'école : 18h

Secrétaire de séance : Mme RODRIGUEZ

EDUCATION NATIONALE

I) Parcours de l'élève

a) Bilan des actions d'aide mise en place

PPRE : il y a eu 9 PPRE mis en place cette année, tous niveaux confondus.

Le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) est un plan d'actions individualisées qui peut être mis en place pour chaque élève dont les connaissances et les compétences scolaires indispensables à la fin d'un cycle ne sont pas maîtrisées ou qui risquent de ne pas être maîtrisées.

2 PPRE mis en place pour des élèves qui suivent des apprentissages plus poussés
APC : travail sur les exposés pour les cycles 2

b) Bilan sur les progrès et réussites des élèves, assiduité scolaire

Évolution très positive des élèves au regard des acquis de début d'année, tant sur les attendus scolaires que sur le « être-élève ». Des progrès restent à faire pour certains élèves sur le comportement, mais l'équipe enseignante ne doute pas que les élèves sauront se saisir des outils proposés pour y arriver.

Les retards ont nettement diminué, voire ont cessé en cette fin d'année.

Il reste cependant beaucoup d'absences pour convenance personnelle. Mme BRIATTE rappelle que la continuité pédagogique n'a pas vocation à être mise en place pour un départ en vacances, mais bel et bien en cas de fermeture globale de classe ou d'école.

c) Bilan des actions du conseil école-collège et de l'accueil des futurs PS

Lors de la visite des CM2 au collège le mardi 21 mai, les élèves ont pu rencontrer la principale, la principale adjointe, la CPE ainsi qu'un professeur de mathématiques et l'infirmière scolaire du collège. Ils ont réalisé avec une classe de 6ème un « EurékaMaths ». Ils ont visité le CDI, puis mangé au self.

Les futurs PS ont été accueillis sur 3 matinées, les 4, 5 et 24 juin. De 9h30 à 10h45. Un temps en classe pour explorer la classe à travers différents ateliers (pâte à modeler, découverte des différents coins, ...), un temps de regroupement avec lecture d'une histoire, puis récréation.

II) Projet et vie de l'école

a) Bilan des actions

- Musée des Beaux-arts : toutes les classes sont allées au musée des Beaux-arts le 6 mai.
- Cap sciences : venue de Cap sciences à l'école le 28 mai.
- Dune du Pilat : le 18 juin
- Vélo : une sortie était envisagée, mais non réalisable car il n'y a pas suffisamment de parents agréés IEB. Madame BRIATTE rappelle que pour les activités à encadrement renforcé, dont le vélo fait partie, nous n'avons pas la possibilité de prendre des accompagnateurs qui ne seraient pas agréés.

III) Fonctionnement de l'école

a) Bilan des exercices de sécurité

Cette année, les élèves ont effectué 2 exercices incendies et 2 exercices PPMS. Ces exercices se sont bien déroulés, et ont permis des ajustements. Il y a deux exercices obligatoires dans l'année, mais l'assistant de prévention de la circonscription conseille d'en faire davantage de manière que les élèves puissent vraiment être réactifs le cas échéant.

Mme BRIATTE demande à la mairie où en est la commande des Talkies-walkies.

b) Bilan financier de la coopérative

L'APE a fait un don de 1000 € en cette fin d'année. L'équipe pédagogique remercie vivement l'APE pour ce généreux don et leur investissement.

Cette somme participera au financement de cap sciences (787€) et au bus pour aller au musée des beaux-arts (230€)

70€ : aller-retour au collège de Cadaujac pour la visite

280€ : bus pour aller à la dune du Pilat

Il faut qu'on finance les cotisations USEP et coopé.

Il y aura aussi des dépenses à prévoir en début d'année pour le fonctionnement pédagogique.

IV) Organisation de la rentrée n+1

a) Structure pédagogique et/ou effectifs de l'école

Actuellement l'école compte 48 élèves.

Pour la rentrée 2024, l'effectif **à ce jour** est de 47 élèves, répartis comme suit :

PS : 9 CP : 0 CM1 : 8

MS : 5 CE1 : 7 CM2 : 9

GS : 5 CE2 : 4

Les classes seraient donc réparties par cycle :

Classe 1 : PS/MS/GS (19 élèves)

Classe 2 : CE1/CE2 (11 élèves)

Classe 3 : CM1/CM2 (17 élèves)

b) Préparation du bureau des élections pour l'année n+1

Dans un premier temps, mise en place d'une commission qui constitue le bureau : directeur d'école, président, d'un enseignant, de deux parents d'élèves, ainsi que, éventuellement, d'un représentant de la collectivité locale.

Directrice : Mme BRIATTE

Enseignante : Mme LETABLE et Mme RODRIGUEZ

RPE : les parents doivent donner leur décision d'ici la semaine prochaine – Mme TESTU et Mme LURTON

Représentant mairie (facultatif) :

Dans un second temps, la commission établit les listes électorales, reçoit les bulletins de vote par correspondance sous double enveloppe, organise le dépouillement public et en publie les résultats.

Mme BRIATTE établira la liste électorale. Il est demandé aux RPE de préparer les bulletins de vote, et les enveloppes de vote par correspondance.

Modalités de vote : **par correspondance**

Le dépouillement aura lieu à 12h30, le jour des élections. Le jour des élections devrait être connu juste avant les vacances ou à la rentrée.

Autre

Relance de l'USEP.

Présentation des listes de fournitures pour la rentrée 2024

Une ramette A4 est demandée par famille à la rentrée, en raison de l'augmentation des prix des fournitures (7€ la ramette chez notre fournisseur, contre 4,5€ l'année dernière).

Les listes seront fournies avant la fin de l'année.

Questions parents

-Proposer un coin jeux calmes sous le petit préau : une table pour pouvoir dessiner / quelques feutres. L'équipe enseignante répond que ce sera mis en place, même si à l'heure actuelle les enfants ont déjà la possibilité de dessiner pendant la récréation.

-Demande à ce que la date de la fête de l'école de l'année suivante soit annoncée plus tôt pour pouvoir envisager d'organiser un repas avec des précommandes et proposer des repas payants pour financer les projets de l'école.

MAIRIE

Périscolaire

Quand les parents viennent récupérer leur enfant sur le temps périscolaire le midi, il faut faire une demande à la mairie. **Si c'est un besoin exceptionnel.**

Les parents ne peuvent pas se rendre directement à la cantine pour récupérer leur enfant.

Sinon il faut récupérer les enfants à 12h ou à 13h35.

Fin du conseil d'école : 19h

Prochain conseil d'école aura lieu le :

.....

Fait à Isle-saint-Georges le 25 juin 2024,

Le Directeur ou la Directrice,
Président(e) du Conseil d'Ecole



Le Secrétaire de séance :

